



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS



Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activités 2020



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



cdc
biodiversité



CEMEX



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif, qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Magali GOLIARD et Amine FLITTI, Directeurs de l'association locale

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur - Villa Saint Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 HYERES
Tél. : 04.94.12.79.52 - Fax. : 04.94.35.43.28 - E-mail : paca@lpo.fr - Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias
Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Relecture

Fanny Roussillo et Naomi Baudonnel, volontaires ; Maxime Juignet, stagiaire

Date

Février 2021

Citation recommandée

LPO PACA (2021). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activité 2020.

Photos de couverture

Paysage RNR Partias © Fabien Haage – LPO PACA ; sortie gîtes chiroptères © Vanessa Fine – LPO PACA ; inventaire naturaliste © Fabien Haage – LPO PACA

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires, les citoyens et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la Réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs observations sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Sommaire

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle	6
I-1 La Réserve naturelle régionale des Partias	6
I-2 Gouvernance	6
I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur	6
I-2.2 Organismes gestionnaires	7
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique	7
I-3 Plan de gestion	7
II Surveillance et police de la nature	8
II-1 Communication réglementaire	8
II-1.1 Signalétique	8
II-1.2 Brochures et plaquettes	9
II-2 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	9
II-3 Surveillance	10
II-4 Dérogations à la réglementation de la RNR	10
III Connaissances et suivis du patrimoine naturel	11
III-1 Inventaires continus	11
III-2 Faune-paca publication	12
III-3 Prospections, inventaires et suivis	12
III-3.1 Les galliformes de montagne	12
III-3.2 Étude de la faune au sol	13
III-3.3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité	14
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie	15
IV-1 Evaluation 2011-2019 de la gestion de la RNR	15
IV-2 Concertation citoyenne	15
IV-3 Etude d'ancrage	16
IV-4 Enquête de fréquentation	17
IV-5 Suivi de la fréquentation	17
IV-6 Cartographie des habitats	18
IV-7 Elaboration du plan de gestion	18
IV-8 Accompagnement des activités socioprofessionnelles	20
IV-8.1 Accompagnement de l'activité pastorale	20
IV-8.2 Accompagnement de l'exploitation forestière	20
IV-8.1 Accompagnateurs en montagne	21
IV-8.2 Modification d'un topo de randonnées	21
V Interventions sur le patrimoine naturel	22
V-1 Suivi des pins cembro plantés	22
V-2 Protection des zones d'hivernage du Tétralyre	22
VI Création et maintenance d'infrastructures	22
VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétralyre	22
VI-2 Balisage des sentiers et signalétique	23
VI-3 Protection des rives du lac	23
VII Prestations d'accueil et d'animation	24
VII-1 Avec les scolaires	25
VII-2 Grand public	25
VII-3 Public professionnel, formation et séjours	26

VIII Management et soutien	26
VIII-1 Personnel salarié	26
VIII-2 Volontaires et stagiaires	27
VIII-3 Bénévoles.....	27
VIII-4 Partenariats	27
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	27
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André	27
VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable	28
VIII-4.4 Autres partenaires financiers.....	28
VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques	28
VIII-5 Réseaux	29
IX Information et communication	30
IX-1 Internet	30
IX-2 Journal municipal	30
IX-3 Médias	30
IX-4 Brochures.....	32
IX-5 Newsletter	32
X Orientations du programme d'activités 2021	33

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle

I-1 La Réserve naturelle régionale des Partias

La Réserve reste située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation lié à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines, encore relativement faibles, sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

Classement : La Réserve naturelle régionale a été créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Le classement de la RNR des Partias était reconductible tacitement en 2021. Cependant, après 9 années de vie de la Réserve naturelle régionale, les cogestionnaires ont fait mûrir un **projet de révision**, tant du périmètre que du règlement de la Réserve naturelle, ce qui a obligatoirement entraîné une procédure complète de classement. De fait, une procédure de renouvellement de la Réserve naturelle régionale a été lancée en 2018 et a aboutie par une délibération du Conseil régional le 13 décembre 2019 actant le renouvellement anticipé du classement de la Réserve naturelle régionale qui comprend une modification de sa réglementation et de son périmètre (passant de 685,9 à 801,7 ha soit une augmentation de 17%).

Statut foncier : L'intégralité de la Réserve naturelle se trouve sur des terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. La majorité de la Réserve fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR (Réserve naturelle régionale) est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les cogestionnaires de la Réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux de
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17
LPO Antenne des Hautes-Alpes - 11 avenue René Froger - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. La dernière réunion du comité a eu lieu le 14 janvier 2021.

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias. Etant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire a été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles. Après la phase de révision globale de la RNR en 2018-2019, le nouveau plan de gestion 2021-2030 a été rédigé en 2020, avec un large volet de concertation citoyenne (voir chapitre dédié). Ce document a reçu l'avis favorable du comité consultatif le 14 janvier 2021 et du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 10 février 2021.

II Surveillance et police de la nature

La Réserve naturelle régionale des Partias est surveillée par la conservatrice qui est commissionnée et assermentée pour les Réserves naturelles. Les volontaires en service civique n'ont pas de pouvoir de police mais ont pour mission d'informer les visiteurs de la réglementation en vigueur.

II-1 Communication réglementaire

II-1.1 Signalétique

La signalétique « Réserve naturelle » est opérationnelle mais en cours de renforcement.

Le panneau en entrée principale du site (présentation de la Réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation) a été refait en 2020 pour une mise à jour du fait du reclassement de la Réserve.



Figure 1 : nouveau panneau à l'entrée de la RNR, lieu-dit « Saouto »
© Fabien Haage, conception LPO PACA



Les entrées « secondaires » (cols, passerelles, crêtes) sont marquées par 8 panneaux de rappel réglementaire (panneaux verts de 50x50cm, voir carte de localisation des actions en fin de document) dont 5 présents depuis 2011 et 3 installés en 2019-2020, le dernier au sommet de l'Eychauda par SCV.



Enfin, des petits panneaux indiquent les limites de la Réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires. Sur ce principe, des « balises » complémentaires sont venues renforcer la signalétique côté limite avec Serre-Chevalier en 2020 : au col du Prorel, arrivée du télésiégi du Bois des coqs, col de Serre-Chevalier, etc... Leur installation se poursuivra en 2021.

Figure 2 : balise installée près au col du Prorel © Vanessa Fine, et visuel des panonceaux

II-1.2 Brochures et plaquettes

Elaborée en 2013, la plaquette, expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés, est à revoir pour intégrer les modifications de réglementation et de limites suite au reclassement de déc. 2019. Cette brochure est disponible sur le site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusée, si besoin, sur le terrain lors des tournées de surveillance. Elle est déclinée en version longue (3 volets) et courte (1 volet).

Le plan de gestion 2021-2030 prévoit de réaliser une **brochure de présentation** complète de la **Réserve**, telle que celle de la RNR des Gorges de Daluis, avec carte des itinéraires balisés, explication de la réglementation, accès possible (en insistant sur la porte d'entrée côté Serre-Chevalier et le parking de Puy Chalvin), patrimoine naturel remarquable... Celle-ci sera donc à faire une fois le projet de découverte au sommet de Serre-Chevalier initié.

II-2 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (OFB, ONF...). La LPO est en lien avec la MISEN des Hautes-Alpes et participe aux journées d'échanges techniques proposées. En 2020, une visite de terrain a été faite avec le nouvel agent ONF en charge de la forêt communale de Puy St André (28 juill.) et avec un agent OFB (11 août). La LPO a également sollicité l'OFB pour identifier un véhicule observé dans la réserve en fin d'année, ce qui a donné lieu à une rencontre pour un rappel à la loi oral LPO/OFB (18 déc.).

II-3 Surveillance

Les missions de surveillance se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques. La sensibilisation au respect de la réglementation (ou aux zones sensibles non règlementaires) est accentuée durant les saisons d'hiver et d'été, grâce à l'appui de volontaires en service civique.

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et de la sensibilisation. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée hors sentiers a fortement diminué. Les **chiens non tenus en laisse** représentent l'infraction la plus récurrente. À noter l'observation occasionnelle de **motos** sur le sentier Les Combes - Rocher de Roure, sans agent présent sur place pour verbaliser, mais aussi dans le Ravin Mélivrin à l'automne (entrées grâce à la barrière du Saouto restée ouverte, observées par un volontaire de loin sans possibilité d'intervenir).

En 2020, deux infractions ont donné lieu à des **rappels plus formels** que les habituels échanges sur le terrain : le véhicule mentionné ci-dessus (collaboration avec l'OFB) et un groupe de jeunes encadrés par un accompagnateur en montagne, courant droit dans la pente hors sentier et avec chien détaché poursuivant les marmottes (courrier de rappel avec copie au Procureur).

La conservatrice rencontrera le Parquet afin de discuter de la mise en place d'une politique pénale claire, intégrant si possible des outils de rappels à la loi formels.

Outre la tenue-uniforme des Réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- un carnet de Timbres amende,
- une fiche récapitulative des infractions propres à la Réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes règlementaires afférents et la catégorie d'infraction.

II-4 Dérogations à la réglementation de la RNR

En 2020, plusieurs dérogations ont été accordées par la Région.

- La course de VTT Alps Epic (découverte lors du comité consultatif de fév. 2020), *activité réglementée depuis déc. 2019, devait avoir lieu* en juin 2020 et a été reportée au 23 août 2020. L'itinéraire prévoyait de passer dans la RNR du col de la Ricelle au col de la Pisse. La Région a donné une autorisation à titre exceptionnel pour 2020 du fait du décalage de la course en fin d'été. Finalement l'itinéraire a été modifié hors RNR car un passage était devenu impraticable après le col de la Pisse (pour rejoindre le vallon de Chambran).
- Les études scientifiques menées par l'INRAE Zoologie Forestière d'Orléans, en partenariat avec la RNR, ont été autorisées : étude de la faune au sol et poursuite de l'inventaire des insectes phytophages.

La course du Grand Trail des Ecrins a été annulée en 2020 du fait de la pandémie Covid19, et n'a donc pas sollicité la dérogation, mais le fera en 2021.

III Connaissances et suivis du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupe taxonomique sur un périmètre élargi, centré sur la RNR.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces		
	2020	total 2009-2020	jusqu'en 2018	jusqu'en 2019	jusqu'en 2020
Oiseaux	949	7144	109	110	104
Mammifères	187	1058	24	24	24
Chauves-souris	2	169	16	16	16
Reptiles	1	8	3	3	3
Amphibiens	3	37	2	2	2
Odonates	5	15	6	6	7
Papillons	293	2247	122	124	124
Orthoptères	40	170	21	23	26

Tableau 1 : Données Faune PACA dans et autour* de la RNR des Partias pour l'année 2020

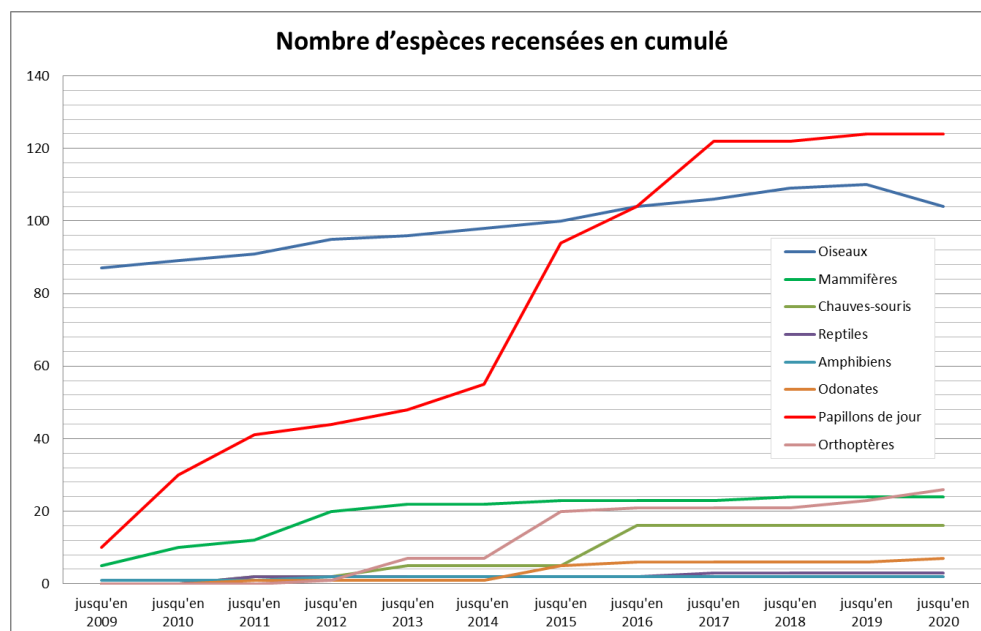


Figure 3 : Nombre d'espèces recensées en cumulé

* À noter que le périmètre pour ces résultats intégrait jusqu'alors une partie du vallon de la Trancoulette (St Martin de Queyrières). La méthode a été modifiée en 2020 pour coller au plus près des limites actuelles de la RNR, ce qui explique la diminution du nombre d'espèces d'oiseaux 2019-2020.

III-2 Faune-paca publication



Figure 4 : couverture du Faune-paca publication (Cordjo et al., 2020)

Après 10 ans de gestion, un bilan détaillé des données faune concernant la Réserve naturelle régionale des Partias a été établi (en prenant en compte son nouveau périmètre).

Les données utilisées sont issues de www.faune-paca.org qui rassemble les données d'observation issues d'actions de gestion et celles d'observations ponctuelles.

L'analyse de ces dernières a permis de révéler une connaissance croissante de la réserve. Elle a surtout mis en évidence **l'incroyable biodiversité présente sur le site** comprenant **de nombreuses espèces patrimoniales**, dont certaines menacées à moyen et long terme et pour lesquelles la réserve est chargée d'une forte responsabilité.

[CORJON J., DUCOS E. & FINE V. \(2020\). Bilan des données faune de la Réserve naturelle régionale des Partias après 10 ans de gestion. Faune-PACA Publication 101 : 38 pp.](#)

III-3 Prospections, inventaires et suivis

III-3.1 Les galliformes de montagne

Du fait du confinement et de l'impossibilité de mobiliser des bénévoles en avril, il n'a pas été possible d'organiser de recherche des crottiers des tétras lyre lors de la fonte de la neige.

Deux sessions de comptage des mâles chanteurs de Tétras lyre ont été organisées en mai (14 et 18). Le résultat des deux comptages est assez proche : 4 et 5 mâles.

Les enregistrements audio sur la place de chant principale des Tétras lyre ont été menés de la même façon depuis 2017. Des essais ont été menés pour une reconnaissance spécifique et individuelle des chants de Tétras lyre avec le logiciel Kaléidoscope (Charlin Lassalle, 2020). Ce projet reste en cours de développement, sur la base du bénévolat et volontariat, car sans financement dédié. Une candidature pour l'appel à projets MobBiodiv'2020 de l'OFB a été tentée associant LPO AURA et PACA, mais n'a pas été retenue.

De plus, un essai d'enregistrement dans les milieux favorables au Lagopède alpin (autour de la Condamine) a été expérimenté tardivement (juin), pour participer plus tard au projet de mise en place d'un suivi alpin par bioacoustique.



Figure 5 : enregistreur acoustique installé près de La Condamine © Vanessa Fine

III-3.2 Étude de la faune au sol

En partenariat avec l'INRAE d'Orléans (unité de recherche de zoologie forestière), une étude de la faune circulant au sol a été initiée en 2020. De mi-juin à septembre, la LPO PACA a installé et relevé des pièges barber (récipient à parois lisses, enterrés à ras du sol). Les déterminations sont en cours, avec l'aide de naturalistes bénévoles (pour les fourmis et araignées notamment). L'analyse des résultats sera faite en 2021 par l'INRAE afin d'explorer la mise en évidence de tendances par rapport à l'impact de l'activité pastorale.

Au total, ce sont 8 stations qui ont été échantillonnées (avec chacune 3 pièges distants de 25m). Les relevés ont été faits toutes les semaines, soit 15 relevés. Les milieux échantillonnés sont : pelouse, pelouse sous mélèze, pelouse plutôt sèche en limite de forêt et zone humide, avec pour chacun une station en milieu pâturé et une en non pâturé, vers 2100m d'altitude.

Une affichette était installée près de la bergerie pour informer les visiteurs de l'étude en cours et inciter à ne pas toucher aux pièges.



Figures 6 : dispositif du piège barber et récolte de la faune piégée © Vanessa Fine



III-3.3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), dans le cadre de l'« observatoire de la biodiversité », est effectué annuellement depuis 2011. Il a été poursuivi cette année avec la réalisation des deux passages par un bénévole LPO. Les données sont saisies directement dans faune-paca grâce au module protocole / STOC-site.

La mise en place d'un suivi Vigie-chiro, également proposé par le MNHN, a été testée en 2020 avec 3 stations différentes d'enregistrement (protocole points fixes), env. 1 semaine d'enregistrement sur chacune lors de 2 sessions (juillet et août). Les données ont été transmises au MNHN et préanalysées automatiquement. Reste à effectuer les vérifications manuelles, ce qui n'a pas encore pu être fait faute de moyens nécessaires disponibles (temps humain avec du personnel compétent).

Le suivi des « Petites chouettes de montagnes » (protocole du réseau LPO-ONF) a été fait sur une seule session en 2020 mais a tout de même permis de contacter les 2 espèces.

Enfin, le comptage des hirondelles et le comptage participatif des marmottes ont de nouveau été organisés en 2020 (14 et 27 juin).



Figures 7 : suivi petites chouettes et comptage hirondelles © Vanessa Fine

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Evaluation 2011-2019 de la gestion de la RNR

Après 9 années de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias, la LPO a évalué la réalisation du plan de gestion 2011-2019 sous forme d'un [rapport](#) et d'un [tableau d'évaluation](#) en annexe. L'évaluation prend place entre la fin du plan de gestion passé et l'élaboration du plan de gestion suivant rédigé en 2020, pour les 10 années à venir.

La grande majorité des actions et objectifs est **pertinente** au vu des objectifs visés à long terme (à 99% pour les actions et 98% pour les objectifs opérationnels) et **bien formulée** (respectivement 97% et 93%). Le taux de réalisation est plutôt bon avec **78% des actions réalisées** (+13% en cours) et **73% des objectifs atteints** (+ 24% sont partiellement atteints).

Le **plan de gestion est considéré comme efficace à 80%**, que ce soit pour les actions ou les objectifs, et mené avec des moyens suffisants au regard des résultats obtenus (78% pour les actions et 80% pour les objectifs).

Pour un rendu plus visuel, un document présentant les [20 actions phares 2009-2019 en images](#) a été réalisé.

IV-2 Concertation citoyenne

Pour élaborer le nouveau plan de gestion, la LPO a souhaité prendre en compte l'avis des citoyens locaux et a animé un projet de **concertation citoyenne** entre le printemps et l'automne 2020.

L'étude d'ancrage s'est intégrée dans cette démarche globale et a joué le rôle de support de communication de la démarche de concertation. De même, d'autres outils ont été mis en place pour d'avantage communiquer vers les citoyens, dont une **newsletter** qui se veut bimestrielle.

La concertation citoyenne a mobilisé une trentaine de citoyens du Briançonnais, au travers d'ateliers participatifs. Le premier atelier a permis de partager le diagnostic des enjeux du territoire en termes de patrimoine naturel et de conciliation des activités humaines en montagne avec la préservation de la nature (le vallon des Partias étant un exemple assez représentatif des montagnes briançonnaises). Les participants avaient **identifié les sujets prioritaires à travailler** en ateliers thématiques :

1. **La fréquentation touristique**, et la question de l'information et la sensibilisation du public (qui n'a pas pu avoir lieu avant la rédaction du plan de gestion du fait de la crise sanitaire en 2020),
2. **Les prélèvements**, comprenant la chasse et la cueillette,
3. **Le pastoralisme**.



Figure 8 : atelier de concertation sur les « prélèvements » © LPO PACA

Cette expérience a largement mobilisé l'équipe de l'antenne LPO de Briançon en 2020 et aboutie à :

- Une **mobilisation de citoyens** pas tout à fait à la hauteur espérée, mais le contexte de la crise sanitaire liée au Covid n'était pas très favorable.
- La création d'une **liste de diffusion « concertation »** avec 29 abonnés et d'une **newsletter RNR Partias** (120 destinataires) permettant d'améliorer pour la suite les échanges avec les habitants.
- D'autres **projets participatifs** liés : fabrication citoyenne de gîtes à chauves-souris pendant le confinement, concertation pour le nouveau panneau d'entrée, carte toponymique participative des anciens noms de lieux-dits.
- Des **contributions** pour le plan de gestion assez peu précises car les participants étaient majoritairement plutôt venus s'informer, avec peu de prises de décisions mais des réflexions initiées à poursuivre.

IV-3 Etude d'ancrage

Afin de mieux comprendre l'état du lien établi entre les locaux et cet espace, il a été décidé de mettre en place une **enquête durant l'hiver 2019-2020** (des questionnaires ont été mis à disposition en main propre et sur internet). Cette dernière avait donc pour objectif de rendre compte du niveau de connaissance et d'appropriation de la RNR des Partias par les citoyens interrogés. Autrement dit, de comprendre les perceptions et les pratiques de ce territoire. Un rapport détaillé présente les [Résultats du Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale des Partias \(2019-2020\)](#) (Pontoire et Fine, 2020).

IV-4 Enquête de fréquentation

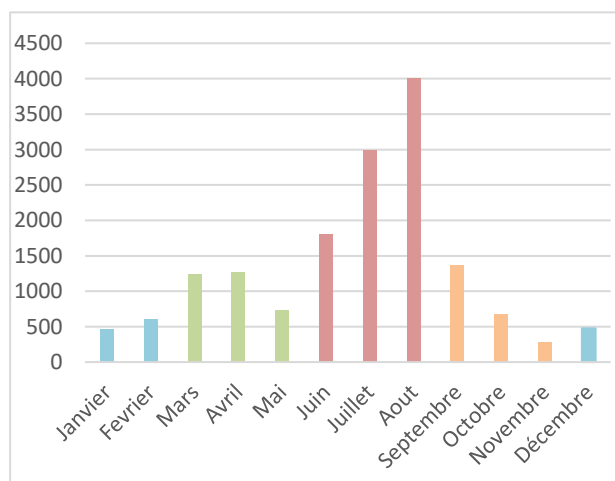
Durant la période estivale 2020, une « Enquête de fréquentation » a également été menée au sein de la RNR des Partias. À chaque sortie de terrain, l'équipe de la LPO (conservatrice et volontaires en service civique) a pris le temps d'interroger les promeneurs du jour afin de mieux comprendre les raisons de leur présence dans le vallon des Partias.

Sur un total de 83 groupes de personnes interrogées (pouvant être des personnes seules, des couples, des familles, etc.), **la majorité n'avait pas connaissance de l'existence de la RNR avant leur arrivée sur le site (45%)**. 40% connaissait l'existence de cette réserve mais ont confié que cette dernière ne constituait pas la raison de leur présence dans le vallon des Partias.

Un rapport présente les résultats de cette [enquête de fréquentation sur la Réserve Naturelle Régionale des Partias \(été 2020\)](#).

IV-5 Suivi de la fréquentation

Un suivi de la fréquentation de la réserve a été initié depuis 2013 avec des éco-compteurs. L'objectif est d'avoir un indicateur mesurant l'évolution de la fréquentation, plus que le chiffre absolu du nombre de personnes fréquentant la réserve, qui est difficile à appréhender. Ces éco-compteurs couvrent l'entrée principale de la RNR des Partias, mais ne sont pas représentatifs de la fréquentation totale de la réserve puisque d'autres points d'entrées existent notamment du côté de Serre-Chevalier.



Les tendances entre 2014 et 2020 ne montrent **pas d'augmentation de la fréquentation** sur les six dernières années.

La fréquentation de la RNR des Partias subit **une forte saisonnalité**. Les trois mois les plus fréquentés sont Août, Juillet et Juin.

Figure 9 : évolution mensuelle du nombre de passages comptés par l'éco-compteur à l'entrée principale

La fréquentation moyenne pour 2014 à 2020 via l'entrée principale du Saouto est estimée à :

- **22 personnes par jour,**
- en « haute saison estivale » (22 juillet-25 août) **69 personnes par jour.**

Ces résultats sont détaillés dans le plan de gestion rédigé en 2020.

IV-6 Cartographie des habitats

L'actualisation cartographique des habitats naturels de la RNR des Partias a été réalisée en 2020 sur la base des études passées (CBNA en 2013, zones humides en 2012) et de relevés de terrain initiés en 2016. Trois jours de terrain ont été réalisés en juillet 2020 par Olivier Billant et Lisa Wirtz. Cette cartographie menée pour le nouveau plan de gestion se veut représentative de la plupart des habitats naturels de la RNR. Elle doit permettre de mieux localiser les enjeux et d'orienter les actions. Une évaluation de l'état de conservation de chaque habitat est donnée « à dire d'expert ».

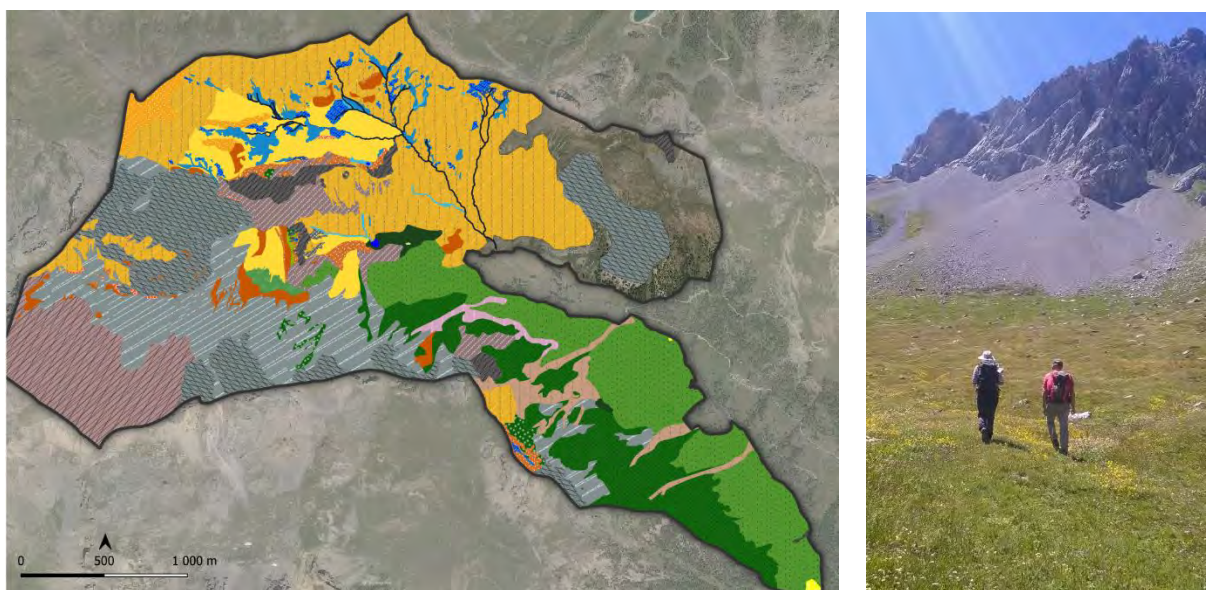


Figure 10 : cartographie des habitats naturels de la RNR Partias et botanistes sur le terrain © LPO

IV-7 Elaboration du plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 était le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias. Ce premier plan de gestion quinquennal étant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire avait été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles jusqu'en 2019 et l'ajout de quelques nouvelles opérations non programmées initialement.

L'élaboration du nouveau plan de gestion a donc été menée en 2020, sur la base du nouveau périmètre de la RNR car il était impossible d'élaborer un nouveau plan de gestion en parallèle du dossier de renouvellement de classement porté en 2018-2019.

Le **plan de gestion 2021-2030** est construit sur la base du « Guide méthodologique des plans de gestion de Réserve naturelle (Réserves Naturelles de France, 2006) et sa version modernisée du « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels » en ligne (Collectif, 2018).

Il présente une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la Réserve, le contexte socio-économique et la place de la Réserve sur le territoire. Il décrit les objectifs que les gestionnaires s'assignent en vue de la protection de la Réserve. Il sera la référence permanente pour la gestion de 2021 à 2030.



Il a été rédigé par le gestionnaire référent (LPO PACA) et a été relu puis débattu avec la commune de Puy-Saint-André et le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur. Un important travail de concertation citoyenne a été mené pour ce nouveau plan (voir chapitre IV-2). Ce document a reçu l'avis favorable du comité consultatif le 14 janvier 2021 et du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 10 février 2021. Il sera approuvé en avril 2021 par délibération du Conseil Régional.

Figure 11 : couverture du plan de gestion 2021-2030

Enjeux de conservation prioritaires	• Conservation des galliformes de montagne • Conservation des espèces forestières • Conservation des milieux agro-pastoraux et des espèces associées • Conservation des zones humides et milieux aquatiques
Enjeux de conservation secondaires	• Conservation des milieux rupestres • Conservation des pelouses alpines et des espèces associées • Maintien de la qualité des paysages • Conservation du patrimoine géologique
Enjeux de connaissance du patrimoine	• Amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel du site • Suivi de la biodiversité
Enjeux pédagogiques et socioculturels	• Intégration des activités humaines et prise en compte des enjeux périphériques en continuité avec le site • Accueil du public et gestion de la fréquentation • Ancrage territorial • Exemplarité de la gestion quotidienne du site

Figure 12 : enjeux de identifiés sur la Réserve naturelle des Partias dans le plan de gestion 2021-2030

IV-8 Accompagnement des activités socioprofessionnelles

IV-8.1 Accompagnement de l'activité pastorale

Des contacts réguliers ont lieu entre les gestionnaires et les éleveurs ou le berger sur le terrain. En 2020, il n'y a pas eu de réunion de fin d'estive sur site, mais une rencontre dans le cadre de la concertation citoyenne. Cet atelier (26 sept) a rassemblé une dizaine de personnes dont l'éleveur bovin, l'AFP, l'OFB, les co-gestionnaires de la RNR. En introduction, une présentation a été faite par Christophe Perrier (enseignant universitaire, botaniste et malacologue) sur le thème « l'Homme intervient depuis longtemps sur les milieux montagnards et ce sont en partie ses activités qui en



Figure 13 : atelier de concertation sur le pastoralisme
© LPO

ont façonné la biodiversité », afin de poser le contexte du lien activité pastorale / gestion des milieux semi-naturels. Vanessa Fine, conservatrice de la RNR des Partias, a présenté l'état des lieux du pastoralisme dans la RNR des Partias : historique, principes et enjeux. Enfin, des discussions ont eu lieu sur le nombre de bêtes, le souhait de la municipalité de maintenir l'activité pastorale, la nécessité de dialoguer, l'idée de la LPO et OFB d'expérimenter en cherchant à limiter la pression pastorale en particulier sur les secteurs les plus fragiles que sont les milieux alpins (en altitude).

IV-8.2 Accompagnement de l'exploitation forestière

Une coupe dite d'amélioration a eu dans la parcelle 4 de la forêt communale du 8 au 16 oct. 2020. Celle-ci se trouve en partie dans le secteur ayant été intégré en 2019 dans la Réserve naturelle. Le projet s'est fait en concertation avec l'ONF et les co-gestionnaires de la Réserve. La parcelle étant proche de la « route de Chauvet », il n'y avait aucune difficulté de débardage.

Le bois a été déposé par lots en bord de piste au Saouto. Les habitants venaient tronçonner et récupérer leur lot en autonomie. L'activité était donc importante en octobre et novembre, à l'entrée de la réserve (tracteurs, tronçonneuses). Certains lots sont restés sur place durant l'hiver.

La barrière est donc restée ouverte très souvent à cette période, engendrant des pénétrations dans la réserve en véhicules à moteurs (4x4 mais aussi motos jusque dans le Ravin Mélivrin).

IV-8.1 Accompagnateurs en montagne



Figure 14 : balisage des sentiers avec les AMM du bureau de Serre-Chevalier © Vanessa Fine, LPO

Ayant constaté que les accompagnateurs du bureau des guides de Serre-Chevalier proposent des randonnées dans la RNR dont certaines passent en dehors des sentiers balisés, une rencontre a été organisée avec eux sur site le 23 juin 2020 afin de parcourir les sentiers empruntés et trouver une solution. Avec les deux accompagnateurs présents, la LPO a convenu de 2 portions d'itinéraires en dehors des sentiers officiels de la RNR, mais en les balisant légèrement pour que chaque groupe accompagné avec un AMM, différent du bureau, passe au même endroit (afin de limiter les dérangements).

Le 1^{er} juillet 2020 une journée d'information sur les espaces naturels du Briançonnais a été organisée pour les accompagnateurs en montagne et guides, à Névache, en partenariat entre les animateurs Natura 2000, le Parc des Ecrins, le CEN PACA, la LPO/RNR Partias et l'office du tourisme des Hautes Vallées. Les participants étaient essentiellement des accompagnateurs travaillant en Clarée (4), dans le Briançonnais (2) ou avec le bureau de Serre-Chevalier (4).

IV-8.2 Modification d'un topo de randonnées

Les équipes de la LPO ont constaté que des randonneurs descendaient directement depuis Serre-Chevalier par le col de la Ricelle, vers le sud, sur recommandation du guide « 60 Randonnées en Briançonnais » (par Luc MAESTRAGGI, Editions-du Fournel). Il s'agit d'un secteur inclus dans la réserve naturelle régionale des Partias où il n'existe pas du tout de sentier (il semble qu'il y en ait eu par le passé). Les randonneurs se retrouvaient donc hors sentier, à la recherche d'un sentier indiqué mais qui n'existe pas, alors que la réglementation interdit de circuler en dehors des sentiers balisés.

L'éditeur a été contacté. Le guide publié en 2014 doit être ré-imprimé prochainement et l'éditeur a proposé de rectifier cette erreur, après des échanges entre la LPO et l'auteur.



Figure 15 : couverture de l'ouvrage 60 Randonnées en Briançonnais, éd. du Fournel

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Suivi des pins cembro plantés

Au cours du mois de septembre 2020, le suivi des pins Cembro plantés en 2018 a été refait de façon exhaustive (300 plants suivis sur les 3000 plantés). Au bout de 2 ans, 72% des plants ont survécu et 28% sont parfaitement sains. Les résultats ont été diffusés sous forme d'[actualité en ligne](#).

V-2 Protection des zones d'hivernage du Tétrasyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrasyre dans ses zones refuges en hiver, un projet de balisage et information avait été déployé en 2012-2013. Il s'agit de cordes avec des fanions, attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage et de trois panneaux d'information pour les skieurs (au Saouto, avant le parking et au col de la Trancoulette).

Le suivi hivernal de la fréquentation par les skieurs (suivi des traces) a été mené en 2019-2020, jusqu'à la période de confinement.

VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétrasyre

Le chantier de remplacement des cordes usagées a été finalisé à l'automne 2020, à nouveau avec une sortie du Club montagne du lycée d'altitude le 30 septembre, puis avec les volontaires et stagiaire.

Le couloir du Jeu de Paume est dorénavant ouvert, et les skieurs guidés dans le couloir pour laisser la forêt de part et d'autre en zone de quiétude.

*Figure 16 : club montagne du lycée de Briançon
© Thierry Le Ligne*



VI-2 Balisage des sentiers et signalétique

Entretien des sentiers et leur balisage dans la Réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Ces travaux d'entretien sont faits durant tout l'été au grès des tournées, par les volontaires LPO et la conservatrice.

Deux nouveaux panneaux et balises avec panonceaux ont été installés en 2020, voir chapitre II-1.1.

VI-3 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, et l'achat d'un matériel plus puissant ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac.

Le dispositif (piquet et fil électrique) a été mis en place en début d'estive par la LPO dès le mois de juin, avant la montée des bovins, puis l'électrificateur posé par l'éleveur. Début septembre, le fil a été doublé par des filets pour barrer l'accès aux brebis, fournis par l'AFP et montés par la LPO. Enfin, volontaire et stagiaire LPO ont déposé l'ensemble du système de protection en fin d'estive.



Figure 17 : installation des filets
© Vanessa Fine

Un suivi photo du paysage du lac est fait lors des tournées. L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement, la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée, même si le lac reste encore très dégradé avec des plantes nitrophiles liées au piétinement perpétué depuis des années. Le dispositif sera maintenu et évalué sur le moyen/long terme.



Figure 18 : photo du suivi paysage du lac prise le 7 sept. 2020 © Vanessa Fine, LPO

VII Prestations d'accueil et d'animation

En 2020, diverses actions de sensibilisation ont été expérimentées grâce à l'aide de volontaires en service civique et de stagiaires : animations scolaires, événements, sorties nature, chantiers participatifs...

Action / événement	Dates	Nombre de participants	Commentaire
Atelier citoyen pour la biodiversité n°2 à Briançon	13 janvier 2020	11 personnes de tous âges	Introduction au projet de concertation citoyenne, le premier avait eu lieu en déc. 2019 à Puy St André
Atelier citoyen de lancement de la concertation Partias « cohabiter avec la nature en montagne »	11 février 2020	35 dont environ 15 de Puy-Saint-André	Présentation du projet de concertation, des enjeux en croisant espèces présentes dans la réserve et activités humaines, identification des grands sujets à travailler pour le plan de gestion
Conférence « Galliformes de montagne »	merc. 8 avril 2020	ANNULÉE (confinement)	En partenariat avec la bibliothèque et le comité des fêtes de Puy St André
Atelier au lycée d'altitude de Briançon	19 mars 2020	ANNULÉ (confinement)	Atelier "Mobilisation des jeunes par l'action dans la réserve naturelle des Partias " dans le cadre de la Green Week organisée par le lycée
Atelier au collège des Garcins	10 avril 2020	ANNULÉ (confinement)	Dans le cadre de la journée "demain éco-citoyens" du collège
Fête des Partias	Dimanche 21 juin 2020	ANNULÉE	(crise sanitaire)
Comptage des marmottes	27 juin 2020	19 personnes	Comptage participatif et présentation de leur biologie
Sortie chauves-souris : animation et chantier installation gîtes	23 juillet 2020 (soirée)	9 personnes	Cinq gîtes à chauves-souris fabriqués par des bénévoles suite à un appel pendant le confinement – présence du Dauphiné Libéré
Atelier thématique de la concertation citoyenne 1/3 « PRELEVEMENTS »	Mardi 15 septembre (soirée)	Près d'une vingtaine de personnes	
Atelier thématique de la concertation citoyenne 2/3 « PASTORALISME »	Samedi 26 septembre (journée)	Une dizaine de personnes	
Chantier Tétrás Quiet avec le Club Montagne du Lycée de Briançon	30 sept. 2020	4 lycéens + 3 encadrants	
Animation terrain avec éco-délégués du lycée	6 octobre 2020	9 élèves et 2 enseignantes	Action dans le cadre du projet « Biodiversité et climat : s'adapter, fuir ou disparaître ? – J'agis pour la biodiversité ! » mené en 2020/2021 soutenu par la Région
Fête de la science à la Maison de la Géologie	10 octobre 2020	Env. 30 visiteurs	Thème : les galliformes de montagne, leurs milieux les indices de présence.
Formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes"	15 et 16 octobre 2020	15 jeunes	1 journée en salle à la mairie, soirée et nuitée à la Kimpina et 1 journée sur le terrain aux Partias
Atelier thématique de la concertation citoyenne 3/3 « FREQUENTATION »	Samedi 7 novembre (en journée)	ANNULÉ (confinement)	

Tableau 2 : récapitulatif des actions de sensibilisation expérimentées en 2020

VII-1 Avec les scolaires

Un "[projet pédagogique montagne](#)", rédigé en 2013, s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités. La RNR offre un formidable potentiel, avec des activités pédagogiques variées : ateliers, sorties nature, visites guidées, rencontres, etc. Ce document est en ligne sur le site de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et avait été diffusé aux écoles du briançonnais.

Quelques actions ont été initiées avec des scolaires : école Joseph Chabas en 2017 et 2019, collège des Garcins en 2018 et 2019, lycée d'altitude en 2019. En 2020, du fait de la crise sanitaire, les ateliers prévus au collège et lycée au printemps ont été annulés. A l'automne deux actions ont tout de même pu avoir lieu.

Le club montagne du lycée est venu sur une demi-journée dans la Réserve pour un chantier entretien des cordes des zones d'hivernage du Tétrasy lyre.



Figure 19 : les éco délégués du lycée de Briançon en visite dans la RNR © Vanessa Fine, LPO

Le 6 octobre 2020, les **éco-délégués du lycée de Briançon** sont également venus dans la réserve naturelle des Partias, première action dans le cadre du projet « Biodiversité et climat: s'adapter, fuir ou disparaître ? – J'agis pour la biodiversité ! » qui devait être mené durant l'année scolaire 2020/2021 grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux démarches de développement durable en faveur des lycéens. Malheureusement, le contexte sanitaire a encore une fois arrêté le projet après cette première action, puisque les lycéens ne sont plus qu'alternativement en présentiel dans l'établissement.

VII-2 Grand public

Pour le grand public, en dehors des ateliers de concertation, les animations ont eu lieu surtout **en été**, avec une diffusion minimaliste via les contacts recevant la newsletter essentiellement. Deux actions participatives ont été menées : le comptage des marmottes fin juin et la soirée chauve-souris fin juillet, au cours de laquelle les participants ont posé cinq gîtes à chauves-souris fabriqués par des bénévoles. Ces nichoirs seront ensuite suivis pour améliorer les connaissances sur ce groupe.



Figure 20 : gîte à chauve-souris installé dans la RNR © LPO



En octobre, la LPO a participé à la fête de la science à la maison de la géologie de Puy Saint André aux côtés de plusieurs partenaires, pour proposer aux briançonnais de découvrir la Réserve naturelle régionale des Partias et les trésors de biodiversité qui s'y cachent, en particulier les galliformes de montagne pour cette édition 2020.

Figure 21 : stand LPO à la fête de la science 2020
© LPO

VII-3 Public professionnel, formation et séjours

La LPO et le service Jeunesse et sports des Hautes-Alpes ont renouvelé la formation civique et citoyenne « Protège tes montagnes ! » pour les jeunes en service civique de la région. Cette troisième session a eu lieu en octobre 2020 et a une nouvelle fois été très appréciée, avec une immersion de deux jours sur le territoire grâce à l'hébergement à la Kimpina.

Figure 22 : Formation civique et citoyenne 2020
© LPO



VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la Réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

Le personnel de la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe également à la gestion de la Réserve naturelle :

- Amine FLITTI et Magali GOLIARD, co-directeurs, assurent à ce titre la direction de la Réserve (à la suite de Benjamin KABOUCHE, Directeur jusqu'en milieu d'année 2020),
- Yolaine PASCAL, Comptable,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires et stagiaires

En 2020, la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli trois volontaires en service civique « ambassadrice/deur d'espace naturel » à Briançon qui ont accompagné la valorisation de la RNR :

- Anna PONTOIRE, mission d'un an, depuis août 2019,
- Jonathan CORJON, mission de 10 mois depuis novembre 2019,
- Fabien HAAGE, mission de 6 mois depuis août 2020,

Trois stagiaires ont été accueilli pour participer aux actions de la RNR : Zézé COUL (stage L3 pour l'analyse de l'enquête d'ancrage), Remy Blanchon (bac pro GMNF) et Cyrielle DIDIER-BERTHIER (stage de L2 d'observation). Enfin, Charlin LASSALLE a mené une mission de volontariat d'un mois pour travailler sur la bioacoustique.

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements, la mise en place de matériel. Il s'agit de bénévoles de la LPO locale, de l'équipe municipale, de l'association des Amis des Combes, du comité des fêtes Les Frairies ou encore des sympathisants. Nous remercions particulièrement Pierre Bonneau, Yves Zabardi et Elie Ducos pour leur investissement à nos côtés. Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Cogestionnaire de la Réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est un partenaire majeur. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable

Le programme Nature 2050, lancé en 2016 par CDC Biodiversité, vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à la restauration de leur biodiversité. Il a financé le projet de plantation de Pin cembro mené en 2018, et poursuivra son soutien jusqu'en 2020 pour assurer le suivi du projet.

SCV Domaine skiable, filiale de la Compagnie des Alpes et donc de la Caisse des Dépôts, a participé au chantier participatif de plantation de Pin cembro en mettant à disposition des moyens matériels et humains.

VIII-4.4 Autres partenaires financiers

La **Fondation de France** a retenu le projet « Gestion durable et partagée d'un espace protégé - La Réserve naturelle des Partias au cœur de la transition écologique du territoire » dans le cadre de son appel à projets 2019 « La transition écologique, ici et ensemble ».

Dans le cadre d'un partenariat de mécénat LPO-Cemex, la Réserve a bénéficié d'un soutien en 2019 et 2020 pour la gestion de la Réserve naturelle régionale : extension de la Réserve, célébration de ses 10 ans, concertation citoyenne et plan de gestion.

La LPO a sollicité la Fondation Lemarchand pour soutenir les actions de gestion en particulier sur la forêt, et accueilli Messieurs Lemarchand en 2020 pour une présentation de la RNR.

VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

- Jardin Alpin du Lautaret (Université Grenoble 1) : stage zone humide en 2012, etc.
- INRA : étude des communautés d'insectes dans la Réserve des Partias, faune au sol en 2020.

Établissements publics

- Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale.
- Office Français de la Biodiversité (OFB) : échanges techniques sur les galliformes de montagne et la police de l'environnement, sortie de contrôle.
- Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : échanges réguliers avec botaniste.
- Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.
- Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges avec l'équipe en charge de la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

- Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement.
- Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) et Maison de la Géologie du Briançonnais : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la Réserve naturelle des Partias, fête de la science, réseau NSE.
- Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

- Serre-Chevalier Vallée domaine skiable : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la Réserve naturelle en hiver et en été depuis plusieurs années, et en 2018, partenariat pour la valorisation estivale de la RNR, participation au chantier de plantation de Pin cembro, fourniture de cordes pour la visualisation de la zone d'hivernage du Tétrasyre et financement de l'expertise botanique en limite RNR/domaine skiable.
- Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

Partenaires éducatifs : Des actions se mettent en place avec plusieurs établissements scolaires de Briançon : école de Briançon, collège des Garcins, lycée climatique d'Altitude.

VIII-5 Réseaux

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que co gestionnaire de la RNR des Partias, est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Educ'Alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

La LPO et la RNR s'investissent également dans les réseaux suivants :

- "Nature Science Environnement" (NSE), porté par le CBGA, qui vise à valoriser le patrimoine culturel scientifique riche et diversifié que recèle le Pays du Briançonnais ;
- Flore sentinelle qui réunit les acteurs de la conservation de la flore sur l'arc alpin français sous l'animation du CBNA. Il est un des programmes Sentinelles des Alpes, une action partenariale relative à cinq dispositifs d'observations des relations Climat-Biodiversité-Homme porté par la ZAA (Zone Atelier Alpes) qui vise à structurer les méthodologies, valoriser les productions (connaissance, outils de gestion), mutualiser les moyens et gagner en visibilité.
- Alp'arc, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, en participant notamment à "Jeunes au sommet" et en relayant les productions de "Be Part of the Mountain".
- Le réseau des gestionnaires des RNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

IX Information et communication

IX-1 Internet

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé un site internet (relayé sur les réseaux sociaux) présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la Réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- Des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.), également relayées dans la newsletter,
- L'organisation de la gestion de la RNR,
- Sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette), un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activités, rapports d'études,
- Les partenaires institutionnels et les contacts des accompagnateurs pour visiter la RNR.

IX-2 Journal municipal

Une rubrique régulière « Quoi de neuf aux Partias ? », sous forme d'une double page, a sa place tous les semestres dans le journal municipal de Puy-Saint-André.

IX-3 Médias

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse, des articles dans l'Oiseau magazine (revue LPO). Le tableau ci-dessous récapitule les principaux articles ou interviews diffusés dans les médias.

Média	Date	Titre	Publication
Dauphiné Libéré	05/02/2020	Une concertation citoyenne pour la réserve des Partias	Article ¼ de page Briançonnais
Alpes 1	11/02/2020	Hautes Alpes : concertation citoyenne pour la Réserve naturelle régionale des Partias	Interview/annonce et article en ligne
Dauphiné Libéré	16/02/2020	« La réserve des Partias concerne tous les habitants du Briançonnais »	Article pleine page Briançon
Site RNF	24/02/2020	Une concertation citoyenne pour le plan de gestion de la RNR des Partias	Actu en ligne
Dauphiné Libéré	25/07/2020	Réserve naturelle des Partias : des nichoirs à chauve-souris au bout de la nuit	Article ½ page Région
Dauphiné Libéré en ligne	25/07/2020	Des bénévoles de la LPO posent des nichoirs à chauves-souris dans la réserve des Partias	Article en ligne et vidéo

Tableau 3 : Revue de presse 2020

BRIANÇONNAIS

Une concertation citoyenne pour la réserve des Partias



"Les citoyens du grand Briançonnais ont leur mot à dire pour organiser les projets et les changements potentiels à mener dans la réserve pour ces 10 prochaines années", selon la LPO, cogérante de la réserve. Photo R. Balazs

La Ligue de protection des oiseaux (LPO), cogestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Partias, organise une concertation citoyenne pour permettre une réelle coopération entre habitants du territoire et gestionnaires du site.

"Les citoyens du grand Briançonnais ont leur mot à dire pour organiser les projets et les changements potentiels à mener dans la réserve pour ces 10 prochaines années. Cette démarche de concertation, soutenue par la Fondation de France, se décline en plusieurs actions", présente la structure.

Ces ateliers permettront à la fois de travailler sur les futures actions, mais aussi de s'informer, échanger sur comment concilier les activités humaines en montagne avec la préservation de la nature. Le premier atelier de

concertation aura lieu le mardi 11 février, à 18 heures, à la médiathèque de Briançon. Le thème "Co-habiter avec la nature en montagne" sera traité de façon large. À l'issue de ce moment, les participants décideront de leur implication dans la suite du projet de concertation.

Les intéressés peuvent contacter la LPO au 04 92 21 94 17 ou à hauts.alpes@lpo.fr

ENVIRONNEMENT/RÉSERVE NATURELLE La LPO planche sur la gestion de cette espace pour les dix ans qui viennent

« La réserve des Partias concerne tous les habitants du Briançonnais »



Une trentaine de citoyens ont participé à la première concertation pour dessiner le nouveau plan de gestion de la réserve des Partias.

La réserve régionale des Partias, sur la commune de Puy-Saint-André, présente un écosystème riche. Le site de 685 hectares, entre 1 600 mètres et 2 900 mètres d'altitude, est co-géré depuis dix ans par la commune qui fabrique et l'antenne briançonnaise de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Reconnue pour dix ans, la réserve fait aujourd'hui l'objet de plus d'engagements : grâce à une concertation

citoyenne, initiée par la LPO. Le premier rendez-vous, ce mardi, laisse entrevoir un nouvel avenir. Entretien avec Vanessa Fine, responsable de l'antenne des Hautes-Alpes de la LPO et conservatrice de la réserve.

Pourquoi cette concertation citoyenne ?

« Nous pensons que la réserve concerne tout le bassin de vie, et donc tous les habitants du Briançonnais au sens large. Nous souhaitons dessiner un nouveau plan de gestion avec l'ensemble du territoire, et explorer des pistes que nous n'avons peut-être pas imaginées ou pas identifiées. Nous voulons ainsi tout revoir avec les usagers, pour intégrer leurs suggestions dans la gestion des dix années à venir. »

Comment s'est déroulé ce

premier rendez-vous ? « Nous sommes très contents, puisque trente-cinq personnes se sont impliquées, de Puy-Saint-André, mais aussi de Briançon ou Saint-Chaffrey. Nous avons l'objectif de faire un diagnostic de la situation actuelle, relever les divers enjeux et espèces fragiles. Tous ont mis beaucoup de volonté, et trois sujets sur lesquels nous allons maintenant travailler ont émergé. »

L'INFO EN +

Pour participer à la consultation

Ce projet est soutenu par la Fondation de France, « qui apporte le budget nécessaire à cette nouvelle charge de travail », précise Vanessa Fine de la LPO. La médiathèque de Briançon La Roche est aussi partenaire, pour héberger toutes les réunions collectives à venir. Tout le monde peut participer aux réunions ou à l'enquête en ligne disponible sur le site paca.lpo.fr/partias.

Quels sont-ils ?

« Le public a manifesté sa préoccupation autour de la fréquentation touristique, autant dans l'impact que peut causer une fréquentation de masse, que dans la manière d'en mettre en avant l'attractivité. Le sujet des prélèvements, cueillette ou chasse, a aussi causé de nombreux débats. Enfin, le pastoralisme soulève des interrogations. »

Quelle sera donc la suite de la démarche ?

« Le public présent a manifesté son envie de s'impliquer pour la suite. Cette concertation se déroule sur tout le premier semestre, et nous nous sommes entendus pour un rendez-vous mensuel. Pour avancer sur chaque thème, des intervenants, experts ou universitaires, nourriront les débats. À l'issue, nous espérons pouvoir valider tous ensemble un nouveau plan de gestion. Tout ne sera pas possible, mais il faudra articuler le tout pour la satisfaction du plus grand nombre. »

Recueilli par Valérie Merle

PUY-SAINT-ANDRÉ Des bénévoles ont conçu et installé des gîtes pour les chiroptères

Réserve naturelle des Partias : des nichoirs à chauves-souris au bout de la nuit

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), cogestionnaire de la réserve naturelle régionale des Partias avec la commune de Puy-Saint-André, avait lancé un appel au bricolage durant le confinement. L'objectif ? Fabriquer des gîtes à chauves-souris. Nichoirs installés peu avant la nuit, jeudi 23 juillet.

2 heures, jeudi 23 juillet. La petite troupe rassemblée le soir du 23 juillet, vers l'entrée de la réserve. Les marmottes sont entrecroisées de « kerr, kerr, kerr... » provenant d'un petit hotier électronique. « Ah, là ! Elle Ducos stoppe et se marie, tend le bras à gauche à droite. La détecteur d'ultrasons, grésillant quelques secondes plus tôt, se met à émettre des « ploc, ploc, ploc » de plus en plus rapprochés. Puis, plus rien.

Le jeune ornithologue, membre de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), a cependant pu enregistrer le fugace passage. Il dira la fréquence et son âge, s'affairant, sort du boîtier. « 27 kilohertz... Difficile de savoir quelle espèce a survolé le nid nocturne noctambule. Si ce n'est qu'il s'agit d'une des chauves-souris présentes dans la réserve naturelle régionale des Partias, à Puy-Saint-André.

Des nichoirs conçus durant le confinement

Car le rendez-vous initial de cette sortie proposée par la LPO, cogestionnaire du site, se préservait avec la commune de Puy-Saint-André, était d'installer des gîtes pour les petits mammifères. Des nichoirs de bois, faits par les bénévoles et conçus par l'association. Seize espèces de chiroptères ont été inventoriées dans la réserve, dont certaines d'intérêt communautaire comme la Barbastelle ou le Vespertin de Savi.

« Un expert est venu en 2016 dans les Partias pour effectuer un recensement, remarque Vanessa Fine de la LPO Paca et conservatrice de la réserve naturelle régionale. J'avais dans l'idée que cela pourrait être sympa d'installer des gîtes à chauves-souris. Et puis je me suis dit, il y a le confinement, c'est l'occasion de lancer un appel à nos contacts pour qu'ils puissent, s'ils ont du bois chez eux, bricoler des nichoirs. »



Chaque nichoir a une affiche indiquant qui l'a fabriqué. Photo Le DJ Justin MOUREZ

Un suivi des espèces plus facile

Car les petites bestioles volantes sont difficiles à étudier et recenser. S'il y a bien les détecteurs d'ultrasons et la capture, puis relâche, au fil, la meilleure observation est celle de l'habitat. Encore faut-il le trouver. « Bien souvent, on ne les connaît pas, c'est une fissure dans un arbre, dans un rocher... » cite

en exemple la conservatrice. Donc, la pose de gîte a une double utilité : leur offre un abri, même si ici elles ont de quoi s'en faire, et suivre un objectif de suivi, d'aller voir chaque année s'ils sont occupés, quelles espèces on trouve dedans, si elles se reproduisent... »

« Compenser les destructions de grands arbres »

Cinq nichoirs ont été fabriqués et installés jeudi 13 pour l'endroit exact, c'est Elle Ducos qui fait office de décideur. Un pin, ni trop gros, ni trop fin. Trois mètres minimaux du

sol, exposé sud, sud-ouest, sans trop de branches à l'entrée. Et un peu à l'écart du sentier, histoire que les domestiques du coin, ne soient pas dérangés par ces petites bestioles nocturnes, pincées coupantes, fil, tisseaux et, bien sûr, échelle, étaient du mûre.

Ces nichoirs seront peut-être utilisés comme gîte de reproduction par des oreillards ou des murins à l'automne, espère Elle Ducos. Une douzaine de chauves-souris peuvent tenir dedans. « Pour l'ornithologue, ces nichoirs » compensent aussi les destructions de grands arbres pour l'exploitation. »

Justin MOUREZ

La réserve naturelle régionale des Partias



La réserve naturelle régionale des Partias fait plus de 600 hectares. Photo Le DJ Justin MOUREZ

La réserve fait 601,78 hectares, à une altitude comprise entre 1 600 m et 2 940 m (cime de la Condaminette) et entièrement sur le territoire de la commune de Puy-Saint-André. Le village en est d'ailleurs le cogestionnaire avec la LPO. « C'est un site de montagne assez classique, reconnaît Vanessa Fine, la conservatrice. La réserve a été créée pour protéger ce val, pour qu'il ne soit pas aménagé et qu'il reste un espace de préservation de la biodiversité. » La LPO y réalise « des inventaires, des suivis de biodiversité, des actions de gestion, de la vérification de compatibilité avec toutes les activités, comme le pastoralisme et la sylviculture. », liste-t-elle.



Vanessa Fine, conservatrice de la réserve naturelle régionale et membre de la LPO Paca, est revenue sur les principes du projet. Photo Le DJ Justin MOUREZ



Figure 23 : articles et vidéo au sujet de la RNR, Dauphiné Libéré 2020

IX-4 Brochures

Le carnet de la RNR (Région Sud/Terre Sauvage, 2015) est diffusé lors des événements, en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires. En 2018, il a été largement diffusé aux participants du chantier participatif à l'automne 2018, et plus discrètement à la gare intermédiaire du téléphérique.

Des flyers du projet de découverte de la RNR en été par les remontées mécaniques ont été diffusés en offices du tourisme de Serre-Chevalier et un second flyer sur le chantier participatif de plantation a été diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune de Puy-Saint-André à l'automne.

Le réseau NSE a produit un flyer / carte de découverte des différents sites à thématique environnement et science du grand Briançonnais.

Enfin, une brochure bilan des actions en image est éditée chaque année depuis 2017.

IX-5 Newsletter

La newsletter de la Réserve naturelle régionale des Partias a été lancée fin novembre 2019, en lien avec le projet de concertation. Elle présente des liens vers les agendas et actus passées.

X Orientations du programme d'activités 2021

Actions pluriannuelles :

- suivi des zones d'hivernage du Tétrás lyre, et suivi au chant des galliformes,
- suivi des oiseaux par points d'écoute et suivi petites chouettes,
- organisation et animation de la fête des Partias,
- divers actions de sensibilisation,
- suivi du paysage,
- suivi de la fréquentation du site,
- surveillance du site,
- suivi des Combes à neige,
- suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre,
- protection des rives du lac,
- information et communication,
- gestion administrative et financière,
- contact régulier avec les différents acteurs du site.

Actions 2021 :

- présentation du plan de gestion en comités consultatifs et scientifique régional, finalisation selon les demandes des comités,
- développement du projet de sentier d'interprétation au sommet de Serre-Chevalier,
- pose de nouveaux panneaux de la RNR, etc.
- suite de la concertation autour de l'activité pastorale,
- rencontre au sujet de la fréquentation,
- mise en place d'une procédure et d'un kit maraudage,
- poursuite de l'étude de la faune au sol,
- inventaire des Syrphes (méthode Syrph the Net).



Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur